



Visuels : SHN

Groupe en costume 1830.
On remarque les chapeaux
des gendarmes.



Le cortège rue de Stalingrad,
au carrefour du boulevard du Couchant.

Nanterre en harmonies et fanfares

Les 14 et 15 août 1932, Nanterre commémore, par un grand concours international de musique, le centième anniversaire de la création de trois « institutions » locales : la Musique municipale, la Compagnie des sapeurs-pompiers et la Rosière.

● Par Robert Cornaille – Société d'histoire de Nanterre



Depuis la fin du XIX^e siècle, dans les villes et villages de France, se multiplient sociétés de musique, fanfares, harmonies, orphéons et chorales. À Nanterre, une fanfare municipale a été formée. Elle est issue de la fusion de la musique des sapeurs-pompiers, composée de clairons et de tambours, avec la fanfare municipale. Des comités de quartier, plusieurs associations, des ouvriers d'usine ont aussi fondé leurs groupes, telles la symphonie la Cigale, l'Union musicale, la Lyre nanterrienne, l'Union musicale du Plateau ou encore la Société bigophonique des pas bileux du Petit-Nanterre. La fanfare municipale accompagne les cérémonies officielles. Les groupes se produisent pour des concerts, animent les fêtes, les bals, les réceptions de la Rosière, les manifestations sportives ou commerciales.

Un concours bien orchestré

Depuis cent ans, les pompiers, la Rosière et la fanfare ont fait la renommée de Nanterre et la prospérité du commerce local en attirant des foules de Parisiens, amateurs de fêtes de village. Les 14 et 15 août 1932, un grand concours international de musique est organisé par la Musique municipale. Il est placé sous la présidence d'Anatole de Monzie, ministre de l'Éducation nationale (représenté par son chef de cabinet), et de maître Henry Février, compositeur de musique. La municipalité et l'union des commerçants et industriels patronnent l'évènement. Le programme des festivités, réalisé par l'imprimeur Lagache à Nanterre, annonce la

participation de cinq chorales, deux symphonies, huit harmonies et sept fanfares comptabilisant 1 227 musiciens venus de 21 villes de France. Bien qu'il s'agisse d'un concours international, seule la Belgique est représentée par 120 membres de la société royale chorale, Les Ouvriers de Gand.

Une ouverture flamboyante

Les réjouissances commencent le samedi 13 août, à 21h, avec une retraite aux flambeaux. Celle-ci est formée de trois groupes qui parcourent les rues des quartiers du Centre, du Petit-Nanterre et du Plateau. À 22h, les deux sociétés organisatrices donnent chacune un concert, dans le parc de la mairie pour l'Harmonie municipale de Nanterre et avenue Félix-Faure pour l'Union musicale du Plateau.

Le dimanche 14 août, après la réception officielle des membres du jury, les épreuves débutent dès 8h30. Les sociétés sont réparties dans cinq établissements scolaires. Les morceaux interprétés sont au choix ou imposés. À 17h, les sociétés se concentrent pour un festival d'ensemble sur la place du Marché. Enfin, à 21h, trois concerts de gala sont donnés dans le parc de la mairie, place de la Fête et avenue Félix-Faure.

La journée du 15 août s'engage à 9h par les concours de solistes. L'un a lieu rue de la Mairie, devant le cinéma, et un autre au cinéma de la Boule. Chacun est récompensé par la remise d'une médaille, d'une palme, d'une couronne, d'un diplôme ou d'une prime en espèces. L'après-midi,

les formations se dispersent dans 22 endroits de la ville où elles doivent jouer quatre morceaux. Place de la Fête, la Rosière au bras du maire, les pompiers et la fanfare en costume d'époque forment un cortège, suivi d'un cortège contemporain. Après avoir défilé dans les nombreuses rues pavées de la ville, ils reviennent place de la Fête. Après la dispersion du cortège, l'ancienne compagnie de pompiers en costume de 1832 et la compagnie moderne exécutent chacune une manœuvre : l'une avec la pompe à bras et l'autre avec le fourgon-pompe.

Un écho national

La presse relate l'évènement. La ville et par conséquent son maire, Fernand Croy, y paraissent à leur avantage. Le quotidien *Le Journal*, d'orientation conservatrice et nationaliste, conclut son article par une pompeuse envolée : « [...] les fêtes du centenaire de la Musique municipale, des sapeurs-pompiers et de la Rosière de Nanterre serviront à démontrer que l'éducation sociale française est faite de l'ensemble des vertus cultivées et perfectionnées d'une civilisation dont la marche ascendante est le fruit d'une harmonieuse évolution. » Plus prosaïquement, si l'on se fie à l'adage selon lequel la musique adoucit les mœurs, ces journées de convivialité, si bien orchestrées, ont pu apporter un court moment d'harmonie dans le climat social et politique désaccordé de l'époque. Néanmoins, les années qui suivront interpréteront une tout autre partition.

**Le programme
du concours.**

